

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00909
Numéro SIREN : 918 205 170
Nom ou dénomination : A.Y POULET

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 1755

AY POULET

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 1000 €

112 Rue Edouard Isambard 27120 Pacy-sur-Eure

RCS Evreux 918205170

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 06/03/2023

Malcom Renard,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique de la cessation des fonctions de Président de Bilal Belhafed, pour cause de démission en date du 06/03/2023.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

L'Associé Unique décide de nommer M. Donovan Renard, résidant Route de La Chapelle Réanville 27950 Saint Marcel, France, de nationalité Française, né(e) le 07/10/1994 à Vernon 27200, en qualité de Président à compter du 06/03/2023.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3

L'Associé Unique décide de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 4

L'Associé Unique décide de nommer M. Malcom Renard, résidant Route de La Chapelle Réanville 27950 Saint Marcel, de nationalité Française, né(e) le 09/02/1998 à Vernon 27200, en qualité de Directeur Général à compter du 06/03/2023.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 5

L'Associé Unique décide de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 6

L'Associé Unique décide de céder 100 actions pour un montant de 1 euros à M. Donovan Renard, résidant Route de la Chapelle Réanville 27950 Saint-Marcel, France né(e) le 07/10/1994 à Vernon 27200.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 7

L'Associé Unique décide de céder 100 actions pour un montant de 1 euros à M. Malcom Renard, résidant Route de la Chapelle Réanville 27950 Saint-Marcel, France né(e) le 09/02/1998 à Vernon 27200.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 8 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Malcom Renard, Associé Unique

Bilal Belhafed, ancien Président

Donovan Renard, nouveau Président

Malcom Renard, nouveau Directeur Général

Bilal Belhafed , Cédant d'actions de la Société

Donovan Renard

Bilal Belhafed, Cédant d'actions de la Société

Malcom Renard